

Les enfants n'ont pas oublié

Entre 1942 et 1945, Pezou et ses environs ont sauvé trente enfants juifs âgés de 2 à 15 ans. Pour exprimer leur "éternelle gratitude", ils ont offert une cérémonie très émouvante aux habitants.



Une plaque commémorative a été offerte par les enfants "rescapés" à la commune de Pezou

En pleine occupation nazie, sous le couvert d'un dispensaire de la rue Amelot à Paris, un réseau d'associations juives s'activait pour cacher en province les jeunes enfants juifs, sur lesquels pesait, sans aucune distinction d'âge, la menace de la déportation.

Le Loir-et-Cher fut l'un des quatre départements en France à recueillir le plus grand nombre de ces enfants. Les habitants de la commune de Pezou et ses environs en ont protégé, aimé, éduqué, plus de trente, entre 1942 et 1945. Souvent des gens modestes, qui ne voyaient là qu'une simple solidarité humaine dont l'évidence ne souffrait aucune hésitation.

Au terme d'une longue enquête entremêlée de témoignages, de recherches livrées et de renseignements fournis par les micros-films du Comité juif américain, voilà qu'une vingtaine de ces enfants se sont retrouvés pour honorer ceux qui ont eu le courage, l'affront, de risquer leur vie pour sauver la leur.

Annette est l'une de celles qui a trouvé refuge dans le foyer de Jean Doré, aujourd'hui premier magistrat de Pezou. Elle avait alors à peine 12 ans. « Je me souviens que M. Doré nous faisait danser avec son accordéon au café de Fontaine ». Puis de reprendre, bouleversée. « Quand ma sœur et moi sommes arrivées ici, c'était après que mon père soit re-

venu de Drancy. Il était malade, ils n'ont pas voulu qu'il meure au camp. Il est mort dans nos bras, en sept jours. C'est à ce moment qu'on a réalisé qu'il fallait se protéger. La mère de M. Doré a dit : « J'ai quatre enfants, eh bien, ça m'en fait deux de plus ! » On ne peut pas oublier des gestes comme ça ».

Aucune dénonciation

Dimanche, la commune de Pezou a donc reçu de la part des trente enfants, « en guise d'éternelle gratitude », une plaque commémorative rendant honneur à « l'autrui » de la population. Devant l'étroit perron de la mairie, une foule dense, recueillie, s'est massée, toute émue de-

vant les mots d'Annette, porte-parole des enfants juifs.

« Vous étiez des gens discrets, bienveillants, vous nous avez apporté votre chaleur et votre affection. Aucune dénonciation, aucun renvoi. Nous en avons une reconnaissance éternelle. Cette plaque du souvenir se veut aussi un obstacle à la réurgence d'actes de racisme, d'antisémitisme et d'intolérance que nous voyons aujourd'hui ».

Jean Doré a, lui, évoqué sa stupeur devant « les chiffres énormes de la barbarie nazie ». « Personne ne peut oublier les souffrances qui ont été infligées par cette armée du crime. Cinquante ans... c'était hier. Beaucoup n'ont pas connu ces tragiques événements. Il faut qu'à tout jamais notre pays ne retrouve

une telle catastrophe et que règnent pour toujours la paix et la fraternité ».

Egalement présent, Paul Martinet, le vice-président du conseil général du Loir-et-Cher, a mis en exergue la « discréction collective et l'épreuve partagée ». Et d'ajouter : « La liberté n'est jamais acquise définitivement, la tolérance se trouve dans la connaissance des autres. Rien ne se construit dans la haine ni dans l'indifférence ».

Enfin, André Guillard, du comité directeur, président de la L.I.C.R.A. Centre, a rendu hommage aux familles d'accueil, « ces justes qui ont sauvé des Juifs, mais aussi l'honneur de l'humanité, de la vraie France ». Il en a profité pour dénoncer « l'assombris-

sement actuel de la démocratie », en prenant pour exemple les « dérives nationalistes de par le monde, les conflits ethniques, tribals (le Rwanda), la purification ethnique qui perdure en Bosnie herzégovine, les attentats intégristes en Algérie et l'extrême-droite nationaliste à tendance néo-nazie ».

Puis il s'est adressé au nouveau président de la République ainsi qu'au Garde des Sceaux, pour qu'ils donnent « l'injonction nécessaire au jugement de Maurice Papon, eu égard à ses responsabilités bordelaises dans la déportation de 1960 victimes innocentes ». Il a également demandé à ce que le nom d'Alexis Carrel, prix Nobel en 1912 et auteur de l'ouvrage « L'homme, cet inconnu », qui préconisait « l'élimination des criminels et des délinquents par le gaz toxique », disparaîsse des édifices ou de rues des cités actuelles.

A l'issue de cette cérémonie, un hommage collectif a été rendu à une assistance sociale bénévole de la rue Amelot, Berthe Zisman-Dutrèl, puis chacun a pu se retrouver dans la salle des fêtes, où une grande exposition de photographies d'époque a soulevé l'enthousiasme général.

Enfin, Annette en fait le serment, les noms de Pezou et des communes environnantes figureront sur le mémorial mondial de la reconnaissance, élevé en Israël.

Les enfants et les familles de Pezou

Voici la liste des noms, telle qu'elle a pu être reconstituée au prix de nombreuses recherches, des enfants juifs cachés à Pezou et à Fontaine, pendant l'occupation nazie.

Albert, Simon et Suzanne Zajdman / recueillis par la famille Vaillant ; Charlotte et Henriette Mandelwaig, /par la famille Vaillant ; Annette et Thérèse Chustka /par la famille Doré ; Salomon et Paul Wodka /par la

famille Boulet ; Georges Gelbras /par la famille Chevret, Berthe Wrzacz /par la famille Martin ; Jean Szwiner /par la famille Ferrière ; Rachel et Félix Azner /par les familles Moyes et La Blanc ; Léon Minc /par la famille Bénard ; Madeleine et Ariette Reiman /par la famille Philippou (de Vendôme) ; Lili Pint, Paulette Jakubowicz, Bernard Zeicer et David Fikman /par la famille Papon.

Sandrine SATTLI